

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-980

présenté par

M. Fesneau, M. Millienne, M. Duvergé, Mme Lasserre, Mme Luquet, M. Pahun, M. Robert,
M. Barrot, M. Bourlanges, Mme El Haïry, M. Laqhila, M. Mattei, M. Mignola et les membres du
groupe du Mouvement Démocrate et apparentés

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.